

Mise en garde

Le présent document reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes. En aucun cas des extraits de ce document ne peuvent être utilisés à des fins de contestation judiciaire ou de preuve.

Une copie certifiée conforme d'une résolution du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au secrétaire d'arrondissement.

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 7 mai 2021 à 15 h 50
Par vidéoconférence**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la Ville
Madame la conseillère Josefina Blanco, conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Marianne Giguère, conseillère de la Ville
Monsieur le maire Luc Rabouin, Maire de l'arrondissement

ABSENCES

Madame la conseillère Maeva Vilain, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Richard Ryan, conseiller de la Ville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Guy Ouellet, directeur d'arrondissement
Monsieur Claude Groulx, secrétaire d'arrondissement
Monsieur Michael Tremblay, directeur du développement du territoire et des études techniques

10 - Ouverture de la séance.

Le secrétaire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 15 h 52.

CA21 25 0101

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 mai 2021.

Il est proposé par le maire Luc Rabouin

appuyé par le conseiller Alex Norris

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10 - Période de questions et requêtes du public.

10 - Période de questions des membres du conseil.

Il est demandé par le conseiller Alex Norris la raison de la tenue de cette séance.

CA21 25 0102

Octroi d'un contrat pour la fourniture, la plantation, l'arrosage et l'entretien des végétaux dans le cadre du projet du REV St-Denis, au plus bas soumissionnaire conforme et au prix de sa soumission, soit à l'entreprise Du Vert au Rouge inc. au montant de 182 894,18 \$, taxes incluses, pour la période de 2021 à 2023 inclusivement, conformément à l'appel d'offre public 21-18699 (3 soumissionnaires), et autorisation d'une dépense totale à cette fin de 201 183,60 \$, taxes incluses, incluant les contingences de 18 289,42 \$, taxes incluses.

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par le directeur du Développement du territoire et des études techniques et son équipe;

Il est proposé par le maire Luc Rabouin

appuyé par la conseillère Marianne Giguère

et résolu :

D'octroyer un contrat pour la fourniture, la plantation, l'arrosage et l'entretien des végétaux dans le cadre du projet du REV St-Denis au plus bas soumissionnaire conforme et au prix de sa soumission, soit à l'entreprise Du Vert au Rouge inc. au montant de 182 894,18 \$, taxes incluses, pour la période de 2021 à 2023 inclusivement, conformément à l'appel d'offre public 21-18699 (3 soumissionnaires), et d'autoriser une dépense totale à cette fin de 201 183,60 \$, taxes incluses, incluant les contingences de 18 289,42 \$, taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites dans l'intervention financière au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1217009003

CA21 25 0103

Approbation et dépôt de la liste des projets à inscrire sur le bulletin de vote citoyen qui sont susceptibles d'être mis en œuvre sur le territoire de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal.

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par le directeur du Développement du territoire et des études techniques et son équipe;

Il est proposé par le maire Luc Rabouin

appuyé par la conseillère Marianne Giguère

et résolu :

D'appuyer l'inscription des projets suivants sur le bulletin de vote dans le cadre du budget participatif de Montréal :

- a. Des stationnements rafraîchis et embellis : Aréna Saint-Louis.
- b. 4 saillies de trottoir avec bacs de plantation sur Prince-Arthur, au coin Parc.

De prendre en charge la mise en œuvre du, ou des projets lauréats à l'issue du vote citoyen.

D'assumer les dépenses de fonctionnement qui pourraient en découler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

61.01 1216652001

CA21 25 0104

Levée de la séance.

Il est proposé par le maire Luc Rabouin

appuyé par le conseiller Alex Norris

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 7 mai 2021. Il est 15 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Luc Rabouin
Maire d'arrondissement

Claude Groulx
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 juin 2021
